

**4 Économie**

**Haut conseil pour l'investissement**

**Le gouvernement satisfait de l'avancée des réformes**

MSM  
Libreville/Gabon

**LE** Premier ministre, Emmanuel Issoze Ngondet, a présidé, mardi dernier, à l'Agence nationale de promotion des investissements (ANPI) du Gabon, la 5e session interministérielle du Haut conseil pour l'investissement (HCI), sous le format de dialogue public-public.

Cette séance de travail entre les différents membres du gouvernement, les directeurs généraux des administrations et des agences publiques, visait à évaluer l'état d'avance-

ment des réformes engagées par le gouvernement dans la mise en œuvre de la relance de l'économie du pays. « *Au terme de cette session interministérielle du Haut conseil pour l'investissement, contrairement à ce que disent les cassandres, l'économie gabonaise se porte plutôt bien. Les perspectives de croissance fixées par le FMI (Fonds monétaire international, ndlr) sont plutôt encourageantes pour 2017 et 2018. Si nous sommes parvenus à ce résultat, c'est en gros, en partie dû à la qualité, à la pertinence des réformes engagées dans le cadre du Plan de relance de l'économie et du Haut*



Photo : DR

**Le Premier ministre Emmanuel Issoze Ngondet présidant les travaux.**

conseil pour l'investissement. C'est rassurant parce que ces réformes sont pertinentes, efficaces et opportunes », a estimé Emmanuel Issoze Ngondet.

Cette plate-forme d'échanges public-public a permis d'évoquer également, avec les parties prenantes concernées, la question de l'amélioration du climat des af-

aires, conformément aux recommandations du Plan de relance de l'économie (PRE). En effet, l'amélioration du climat des affaires, l'attractivité de l'investisseur étranger, la notation du Gabon au Doing Business 2018, nécessitent, a-t-il insisté, l'implication commune de l'ensemble des membres de la haute administration publique.

« *Nous avons aujourd'hui procédé à une évaluation globale de leurs mises en œuvre, s'agissant aussi bien de ce qui concerne les réformes engagées pour assainir les finances publiques, améliorer le climat des affaires, financer notre économie, améliorer*

*notre dispositif de formation professionnelle, accompagner les investisseurs. Toutes ces réformes qui sont de nature à assainir et à consolider notre économie portent sur la dynamisation des filières porteuses de croissances. Il faut accélérer ces réformes pour parvenir aux meilleurs résultats et aux objectifs visés par le chef de l'Etat* », a ajouté le chef du gouvernement.

Cependant, selon ce dernier, des indications laissent à penser que certains départements ministériels ne se sont pas appropriés les outils de mise en œuvre des réformes attendues.

**Partenariat public-privé**

**L'ANPI se dote d'une cellule d'appui**

MSM  
Libreville/Gabon

**EN** marge des travaux de la 5e session du comité interministériel du Haut conseil pour l'investissement (HCI), le Premier ministre, Emmanuel Issoze Ngondet, a procédé, mardi, à l'Agence nationale des investissements (ANPI) du Gabon, à l'inauguration de l'Unité d'appui au Partenariat

public-privé" (UA-PPP). Régie par le décret n°00155/PR/MPIPPP du 18 mai 2018 portant attributions, organisation et fonctionnement de l'Organe de pilotage des partenariats publics-privés, cette unité d'appui aux PPP permettra au Gabon de disposer, à termes, d'un seul interlocuteur pour les investisseurs (One stop shop). En septembre dernier, la ministre de la Promotion



Photo : Abel Eyeghe/ L'Union

**Le siège de l'ANPI-Gabon.**

des investissements et des Partenariats publics-privés, Madeleine Berre, avait déjà procédé au recrutement de cinq experts de l'UA-PPP : un coordonnateur, un expert financier, un expert juridique, un expert économiste et un ingénieur en génie civil, pour la mise en service de cette cellule d'appui au Partenariat public-privé. Selon le chef du gouvernement, l'UA-PPP servira

donc de passerelle entre les administrations sectorielles et les partenaires techniques. C'est l'organe approprié, avec une expertise variée, pour analyser les projets à financer sous forme de PPP et, surtout, jouer le rôle de conseil auprès des acteurs publics (Etat, collectivités locales, établissements publics, agences, etc.).

**Ohada / 47e réunion du Conseil des ministres**

**Les experts en conclave**

AEE  
Libreville/Gabon

**LE** ministre d'Etat à la Justice et aux Droits humains, Gardes des sceaux, Edgard Anicet Mboumbou Miyakou, a ouvert, lundi dernier, à Libreville, les travaux du Comité des experts de l'Organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires (Ohada).

Cette 47e session du Conseil des ministres va permettre de délibérer sur plusieurs sujets de première importance

pour le devenir de l'organisation, au nombre desquels le budget 2019 dont l'adoption dotera les institutions des moyens de leurs actions, le renforcement des capacités des institutions, l'édification d'un siège de l'Ohada, les activités normatives et l'application du droit Ohada dans les États membres. « *Vous avez, en tout état de cause et comme à l'accoutumée, la lourde responsabilité de formuler des propositions et recommandations pertinentes pour faciliter les délibérations du Conseil des ministres. Personnellement, je compte sur votre*



Photo : Abel Eyeghe

**La réunion autour du ministre d'Etat à la Justice, Edgard Anicet Mboumbou Miyakou.**

expertise éprouvée et votre immense dévouement habituel pour que les propositions attendues

de ces assises soient à la mesure de la haute confiance placée en vous par les gouvernements de

nos pays », a indiqué le Pr Dorothé Cossi Sossa, secrétaire permanent de l'Ohada.

Pour la présidente de la Commission nationale Ohada du Gabon, Sophie Rose Olga Ndinga, les avis des experts sont attendus, principalement sur les questions financières. Notamment, le projet de budget des institutions de l'Ohada avec ses corollaires. « *C'est pourquoi, je vous engage à veiller rigoureusement à ce que les ressources à allouer aux institutions de l'Ohada correspondent à des programmes d'activités claires, réalistes et réalisables,*

*dans le strict respect des termes de la lettre de cadrage budgétaire* », a précisé Edgard Anicet Mboumbou Miyakou.

En marge de cette réunion, le ministre d'Etat à la Justice, par ailleurs, président du Conseil des ministres de l'Ohada, a reçu en audience à son cabinet, l'ambassadeur du Cameroun au Gabon, Edith Félicie Noëlle Ondoua Ateba, née Ngaeto Zam, venue solliciter le soutien du Gabon à la candidature de son pays au bureau du secrétariat permanent de l'Ohada.

COURS INDICATIFS DES DEVICES EN DATE DU 20/12/2018				VENTE BILLETS (sans frais)		INDICES BOURSISERS		
DEV	FIXING		DEV/CFA	DEV	CFA	en date du		
	EUR/DEV	DEV/COT				CAC 40	DOW JONES	
XAF	xxxxx	xxxxx	xxxxxx	<b>1 EUR</b>	<b>655,957</b>			
USD	1,1405	1USD =	575,149	1 USD	597,709			
CAD	1,5332	1CAD =	427,835	1 CAD	461,270			
JPY	128,1100	1JPY =	5,120	100 JPY	540,777			
GBP	0,9032	1GBP =	726,275	1 GBP	778,963			
CHF	1,1328	1CHF =	579,058	100 CHF	62 217,98			
ZAR	16,2602	1ZAR =	40,341	100 ZAR	4 268,45			
MAD	10,8958	1MAD =	60,203	1 MAD	63,57			
CNY	7,8683	1CNY =	83,367	1CNY	85,87			
KES	116,6200	1KES =	5,625	1KES	5,79			

  

BRENT (IPE) US Dollars/Baril		
<b>20 Decembre 2018: 56,98</b>		

**CHANG E**

**Union Gabonaise de Banque**

SiteWeb : <http://www.ugb-banque.com>